

ANC : 16 ans de populisme et d'alternance manquée

Administrateur LJDP — 11 October 2026 — 3 min de lecture



Jpf_anc

Seize ans après sa création, l'ANC célèbre sa fidélité politique. Mais son recul électoral soulève des interrogations sur sa stratégie et son avenir.

Le 10 octobre 2026, l'Alliance nationale pour le changement (ANC) a célébré son seizième anniversaire à Lomé. Son président, Jean-Pierre Fabre, a réaffirmé la fidélité du parti à ses convictions et à son ambition d'alternance. Pourtant, derrière cette célébration, le bilan politique appelle une analyse critique. Seize années de mobilisation, de discours et de contestation n'ont jamais permis à l'ANC de conquérir le pouvoir national. Cette situation interroge sa méthode, ses choix électoraux et sa capacité à transformer les aspirations populaires en résultats politiques.

Des mobilisations sans conquête du pouvoir

Créée le 10 octobre 2010, après une rupture avec l'Union des forces de changement, l'ANC incarnait une nouvelle espérance politique. Jean-Pierre Fabre bénéficiait alors d'une importante notoriété, renforcée par les mobilisations populaires et les contestations électorales. Mais l'enthousiasme militant ne constitue pas, à lui seul, une stratégie de conquête du pouvoir.

Au fil des années, le parti a privilégié les manifestations, les dénonciations et les appels à la mobilisation. Ces instruments peuvent nourrir le débat démocratique. Toutefois, leur efficacité dépend aussi d'une organisation électorale solide et d'une implantation territoriale durable. Le discours de l'alternance a progressivement semblé tourner en rond, sans déboucher sur une victoire nationale. Cette répétition alimente une critique politique : celle d'un populisme davantage tourné vers la contestation que vers la conquête institutionnelle.

Des choix stratégiques aux conséquences électorales

Le boycott des élections législatives de 2018 constitue un tournant important dans l'histoire du parti. En refusant de participer au scrutin, l'ANC a renoncé à une possibilité de représentation parlementaire. Cette décision, défendue dans un contexte de contestation électorale, a également réduit ses moyens d'action institutionnelle.

Six ans plus tard, les législatives de 2024 ont confirmé les difficultés du parti. Sur 113 sièges à pourvoir, l'ANC n'en a remporté qu'un seul, tandis que l'UNIR en obtenait 108. Jean-Pierre Fabre, élu député, a ensuite choisi de ne pas siéger, conformément à la position politique de sa formation. Les municipales de 2025 ont prolongé cette tendance, avec 51 sièges remportés sur les 1 527 disponibles.

Ces résultats révèlent une contradiction persistante entre la visibilité médiatique du parti et son poids électoral réel. Ils montrent également les limites d'une stratégie insuffisamment capable de fédérer durablement les électeurs au-delà de ses bastions.

Seize ans après, l'heure des responsabilités

L'ANC ne saurait porter seule la responsabilité de l'absence d'alternance politique au Togo. Les rapports de force institutionnels, les controverses électorales et la fragmentation de l'opposition constituent également des facteurs déterminants. Cependant, ces contraintes ne dispensent aucun responsable politique d'évaluer ses propres décisions et leurs conséquences.

Après seize années d'existence, l'ANC doit expliquer pourquoi ses ambitions nationales se traduisent par une représentation électorale aussi limitée. La fidélité aux convictions, revendiquée par Jean-Pierre Fabre, mérite d'être distinguée de l'efficacité politique. Un parti peut demeurer constant dans son discours tout en échouant à convaincre une majorité d'électeurs.

La conquête du pouvoir exige des propositions crédibles, des alliances cohérentes, une organisation nationale et une capacité de renouvellement. Elle suppose également une véritable reddition des comptes devant les militants et les citoyens.

À seize ans, l'ANC peut célébrer son endurance. Mais elle ne peut éluder le contraste entre ses promesses d'alternance et ses résultats. Car l'histoire politique ne récompense pas uniquement ceux qui promettent le changement. Elle juge aussi leur capacité à le rendre possible.

Source : <http://lejournalduphoenix.tg/article/anc-16-ans-de-populisme-et-dalternance-manquee> — Le Journal du Phoenix